

Mardi 5 février 2008

Salle du Polydome
Clermont-Ferrand

Présentations des ateliers (14:00 - 15:30)

Atelier 1 : animateurs Patrick Chedmail et René-Paul Martin **Reconnaissance européenne, labels, politiques de marque**

L'objectif de l'atelier est d'apporter des éléments de réflexion pour une politique d'habilitation par la CTI, compatible avec les nouvelles politiques de marque, de labellisation ou d'accréditation des écoles d'ingénieur, en France ou à l'étranger.

Parmi les questions qui pourront être abordées :

Labels, marques, accréditations, habilitations, reconnaissance par l'Etat : quelles différences ? quelle fonction est recouverte par chacun de ces dispositifs ?

Diplôme et grade : différence en France et à l'étranger ?

Université, école d'ingénieurs ou école de management, offre et produit de formation, diplôme : plusieurs facettes d'une même réalité de l'enseignement supérieur ? une structuration de la réalité de l'enseignement supérieur ?

Attractivité d'une formation, attractivité d'une école, attractivité d'une université, attractivité d'un diplôme : quels sont les fondements de la valeur des uns et des autres, en France et à l'étranger ?

Valeur et coût : quels sont les indicateurs actuels de la valeur de nos formations, de nos diplômes, de nos institutions ?

Atelier 2 : animation par Sylvie Chevalet et Alain Jeneveau

La démarche compétences, une approche globale des formations et des missions de l'ingénieur

Si les entreprises utilisent couramment et depuis longtemps la notion de compétence, en particulier dans les référentiels métiers, la démarche est plus récente dans le monde académique de la formation.

Aujourd'hui, la « référence » compétence est devenue la langue de communication au sein de l'espace européen de l'enseignement supérieur et l'élaboration d'un référentiel compétence est indispensable pour l'inscription au Répertoire National des Certifications professionnelles. Ce n'est donc pas un hasard si Crédits ECTS et Supplément au Diplôme s'appuient sur les compétences acquises par les élèves et les diplômés.

Cet atelier vise à faire le point sur la mise en œuvre de la démarche compétence dans les écoles d'ingénieurs au travers, en particulier, d'applications telles que la fiche RNCP, les crédits ECTS et le Supplément au Diplôme.

Atelier 3 : animation par Corinne Cabassud

La place de la recherche dans les formations d'ingénieur

D'après Références et Orientations « *la production des connaissances et la transmission du savoir se nourrissant mutuellement, la commission des titres d'ingénieur demande aux écoles d'ingénieur de développer des activités de recherche et d'expertise, seules ou en partenariat, en symbiose avec la formation* ».

Cet atelier va porter sur un échange d'expériences des écoles sur la place de la recherche et sur le lien recherche/formation d'ingénieurs avec deux objectifs développés ci-après. Pour chaque objectif, une liste de questions sera proposée comme support pour la discussion.

OBJECTIF 1 : évaluer l'impact de l'ancrage et de l'environnement recherche d'une école sur la formation ingénieur et sur les connaissances, capacités et compétences acquises à l'issue de cette formation.

OBJECTIF 2 : recenser les pratiques des écoles d'ingénieur en terme de formation à la recherche dans le cadre des cursus « formation ingénieur »

Atelier 4 : animation par Pierre Fleischmann

Équilibre entre compétences générales et compétences spécifiques pour les ingénieurs

Dans R et O, les capacités et compétences génériques des ingénieurs sont décrites, elles conduisent à définir un contenu de la formation d'un ingénieur. (Voir les paragraphes III – 4 "Les capacités et compétences recherchées pour l'ingénieur" et VI - 2 "Contenu de la formation d'ingénieur")

Le document fait état de compétences liées à la spécialité du diplôme et de compétences plus générales.

Parmi les questions à aborder :

Est ce que ce découpage compétences générales / compétences « spécialité » est pertinent ?
Quelle est la part de temps à consacrer à l'une et à l'autre partie? (R et O version 2003 disait 20/80) ?
Est ce qu'il y a une hiérarchie à faire dans les compétences générales ?
Est ce qu'il y a des thèmes qui sont trop développés (inutiles ?), pas assez développés (ou non abordés) ?
Où se situe la ligne jaune à ne pas dépasser (déficience ou excès de compétences générales) ?
Est ce que R et O (qui a un effet normatif) doit être plus directif ?

Atelier 5 : XXXXX

Potentialités et limites au développement des formations d'ingénieur

La CTI a en charge la qualité des formations et la promotion du titre d'ingénieur ; elle n'a pas à intervenir dans la concurrence entre les écoles dans leur politique de recrutement de leurs élèves et de placement de leurs diplômés. Beaucoup d'écoles affichent des objectifs de croissance forte de leurs effectifs, alors que d'autres (ou les mêmes) font état de la baisse qualitative et/ou quantitative de leur recrutement.

La CTI doit organiser la réflexion collective des écoles sur limites et possibilités de développement des formations.

Parmi les questions à aborder :

Qualité et la quantité du recrutement actuel : difficultés perçues, réelles ou anticipées ?

Quels viviers nouveaux ou mal exploités de recrutement ?

Le recrutement d'élèves étrangers : palliatif, politique raisonnée, limites à la croissance ?

Comment articuler politique d'excellence et dissémination des formations sur le territoire ?

La CTI peut-elle jouer un rôle incitatif ou normatif ?
